



Association « Les Amis de la République Centrafricaine »

Association (Loi de 1901) - Récépissé N° W751221806 – <http://www.amisdecentrafrique.org>

DEMANDE D'ADHESION

Madame

Monsieur

Membre fondateur

Membre bienfaiteur

Membre d'honneur

Membre actif

Paiement : Chèque Espèces CB

Prénom :

NOM :

Profession :

Adresse :

Téléphone : Mobile : Fax :

E-Mail :

RIB : Virements Versements

Titulaire du compte : Ass Les Amis de la République centrafricaine

Domiciliation : BPRIVES PARIS MARCADET (00132)

Code banque : 10207 Code guichet : 00132 Compte : 21210890117 Clé rib : 55

IBAN : FR76 1020 7001 3221 2108 9011 755 BIC : CCBPFRPPMTG

Article 2 : Buts

L'association a pour buts, dans le cadre des dispositions de la loi, d'alerter l'opinion publique et les organes officiels nationaux et internationaux sur la situation dramatique actuelle et à venir de la République Centrafricaine ; d'élaborer des propositions en vue de réconcilier les différents courants de pensée en Centrafrique, de lutter contre les guerres ethniques et les prises de pouvoir illicites ; de tout mettre en œuvre pour restaurer l'état de droit et les institutions en République Centrafricaine.

L'association se donne pour missions, entre autres, d'engager toute action humanitaire visant à assurer la protection des populations les plus exposées, de lutter contre l'analphabétisme, l'illettrisme, la prostitution, les violences faites aux femmes et aux enfants ; de lutter contre la malnutrition ; de localiser les besoins et d'assister les associations et organismes dans leurs démarches vis-à-vis des populations civiles...

Elle mettra en œuvre toute action financière, patrimoniale et immobilière, en vue de financer les actions précédemment définies.

Fait à Paris le

Signature